

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type *)			Modèle année	Bordereau-type N°
Remorque de travail	E H R S A M		2.650	2.561	2.771	1965	4 9 2 2
Caractéristiques "2.650", "2.561" ou "2.771" sur plaquette du constructeur							
Carburant						Nombre de cylindres	
Constructeur du châssis	Ehram-Denzler & Co AG, Wädenswil (ZH)						
N° du châssis frappé	à l'avant en haut sur timon + sur plaquette						
N° du moteur frappé							
Type du moteur							
Position du mot.		Frein-moteur					
Cylindrée	cm <sup>3</sup>	Frein de remorque					Dimensions ext. en mm
Temps		Transmission		Dispositif de rem.			Longueur
Refroidissement		Nombre vit. avant		anneau sans ressort			2'360
Entraînement		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 905			Largeur
Nombre d'axes		1		Voie arrière			1'060
Nombre de pneus		2		Bloquage différentiel			Hauteur
Frein à pied				Diam. de braq.			1'300
Frein à main		mécanique, à expansion interne, tringles/câble, sur les deux roues, avec arrêt					
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	roue en		Dimensions int. en mm
A vide			-	Dimension	3.50-12 ou 3.25-19	caout-	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	250	285	Largeur
Total			350		4 Ply	510-65	Hauteur
Gar. de fabr.			350			660x60	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position				Marque du moteur			C.V. frein
Alésage				Course			C.V. impôts
Forme de la carrosserie véhicule de transport pour matériel de corps de garde et de barrage							
Nombre de places: total		(avant milieu arr. )			Places debout		

§)

Phares: marque		Indic. de direction
Feux de croisement		
Feux de position		
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières		Avertisseur
Rélecteurs AV= 2/ blancs Ø 75		Rétroviseur
AR= 2/ triangulaires, rouges		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

\*) Modèles :

2.650 = véhicules de protection contre les gaz.

2.561 = pour matériel de corps de garde et de barrage

2.771 = pour équipement d'électriciens.

\*\*) Longueur du timon : 1'690 mm.§) Eclairage:

1 lanterne au gaz Dilux ou

1 lanterne à bougie ou

1 lampe électrique, à gauche.

Vitesse maximale: Avec pneus en caoutchouc plein 30 km/h (disque).  
 (A inscrire dans le permis de circulation, page 4).

Lieu et date de l'expertise-type Wädenswil, 15.1.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type *)			Modèle année	Bordereau-type N°	
Remorque de travail	E H R S A M		2.650	2.561	2.771	1965	4 9 2 2	
Caractéristiques "2.650", "2.561" ou "2.771" sur plaquette du constructeur								
Carburant						Nombre de cylindres		
Constructeur du châssis	Ehram-Denzler & Co AG, Wädenswil (ZH)							
N° du châssis frappé	à l'avant en haut sur timon + sur plaquette							
N° du moteur frappé								
Type du moteur								
Position du mot.	Frein-moteur							
Cylindrée	cm³	Frein de remorque					Dimensions ext. en mm	
Temps	Transmission		Dispositif de rem.				Longueur	2'360
Refroidissement	Nombre vit. avant		anneau sans ressort				Largeur	1'060
Entraînement	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant		905		Hauteur	1'300
Nombre d'axes	1	Vitesse en prise dir.		Voie arrière		Empattement **)		
Nombre de pneus	2	Bloquage différentiel		Diam. de braq.		Porte à faux arr. 640		
Frein à pied								
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles/câble, sur les deux roues, avec arrêt								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	roue en		Dimensions int. en mm	
A vide			-	Dimension	3.50-12 ou	3.25-19	caout-	
Charge utile			-	Charge pneu	250	285	chouc pl.	
Total			350		4	Ply	510-65	
Gar. de fabr.			350				660x60	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.	
Direction: position				Marque du moteur			C.V. frein	
Alésage				Course			C.V. impôts	
Forme de la carrosserie véhicule de transport pour matériel de corps de garde et de barrage								
Nombre de places: total		(avant milieu arr. )			Places debout			

§)

Phares: marque		Indic. de direction
Feux de croisement		
Feux de position		
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières		Avertisseur
Réflecteurs AV= 2/ blancs $\phi$ 75		Rétroviseur
AR= 2/ triangulaires, rouges		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions :

\*) Modèles :

2.650 = véhicules de protection contre les gaz.

2.561 = pour matériel de corps de garde et de barrage

2.771 = pour équipement d'électriciens.

\*\*) Longueur du timon : 1'690 mm.§) Eclairage:

1 lanterne au gaz Dilux ou

1 lanterne à bougie ou

1 lampe électrique, à gauche.

Vitesse maximale: Avec pneus en caoutchouc plein 30 km/h (disque).  
 (A inscrire dans le permis de circulation, page 4).

Lieu et date de l'expertise-type Wädenswil, 15.1.65

La Commission d'expertise-type